

Réunion du Conseil d'Administration

Réunion organisée par	RRC ONCOPL
Date de la réunion	17 novembre 2021
Diffusion	Membres du Conseil d'Administration
Date diffusion	22/11/2021

Membres présents ou représentés (R) = 29 présents ou représentés /37 membres			
Nom	Prénom	Collège	Structure
ARETIN	Cécile	3	FHP
BERGEROT	Philippe	1	3C Saint Nazaire
BOUDAUD	Béatrice	2	Clinique du Pré
BOURBOULOUX (R)	Emmanuelle	3	UCOG-PL
BOURGEOIS (R)	Hugues	1	3C CVH-CJB
CALMEL (R)	Caroline	2	CH Cote de Lumière
CASSE (R)	Christophe	1	3C Polyclinique du Parc- Cholet
DECOURS	Romain	3	UCOG-PL
DELAUVAUD (R)	Didier	2	L'Hôpital privé du Confluent
DONNART	Stéphanie	5	Comité restreint SOS - 44
DOUTE	Thibault	2	Clinique mutualiste de l'Estuaire
GALIEGUE	Stéphane	2	Clinique de l'Anjou
GAREL	Laurent	2	Polyclinique du Maine
GUERIN	Olivier	1	3C ICO
IOGNA-PRAT	Paul	7	Ligue contre le cancer - CD49
JOALLAND	Viviane	2	Institut de Cancérologie de l'Ouest
MAISONNEUVE	Hervé	1	3C Vendée
MARINGUE	Gwendal	2	CHU Nantes
MOLINIE	Florence	6	EPIC PL
PAILLOCHER	Nicolas	5	Comité restreint SOS - 49
PAILLOU	Véronique	2	Clinique Saint Charles
PELLIGAND	Christine	2	CH Saint Nazaire
QUILLET	Jean-Paul	2	CH Saumur
ROY-MASSUYEAU	Charlotte	2	CHD La Roche sur Yon
SEUWIN	Benoit	1	3C CH Le Mans
SIMON	Vincent	4	URPS médecin
THEBAUD	Estelle	3	ONCOPED-PL
URBAN (R)	Thierry	1	3C CHU Angers
VAULEON	Mathis	2	CH Le Mans

Membres invités

Nom	Prénom	Fonction
DANIEL	Juliette	Conseillère médicale - ARS des Pays de la Loire

RRC ONCOPL

Nom	Prénom	Fonction
DURIN	Julien	Chef de projet
EMPEREUR	Fabienne	Médecin coordonnateur
QUENNEHEN	Caroline	Assistante

Ordre du jour

- 1 - Information sur l'évolution des 3C en PdL
- 2 - Renouvellement de l'adhésion des ES et 3C à ONCOPL pour l'AG 2022 (mai 2022)
- 3 - Information sur le prochain CPOM ONCOPL
- 4 - Labellisation ONCOPL par l'INCa
- 5 - Les 20 ans d'ONCOPL !
- 6 - Point divers : RGPD, déclinaison régionale de la Stratégie décennale cancer, projets en cours

Déroulement de la séance / Relevé de décisions

1. Information sur l'évolution des 3C en PdL

Le Dr Empereur rappelle le contexte du travail mené par ONCOPL, sur demande de l'ARS. Compte-tenu de la crise sanitaire liée au Covid-19, la décision de l'ARS a été notifiée en juin 2021 aux établissements des 3C concernés.

La région Pays de la Loire est désormais dotée de 9 3C (vs 12 auparavant- cf tableau ci-dessous) ONCOPL souhaite en profiter pour renouveler les adhésions des 3C au RRC, afin que chacun des 9 3C puisse :

- Remettre à plat son indentification (forme juridique du 3C, membres de l'équipe opérationnelle.)
- Présenter la liste des établissements autorisés (EA) qui lui sont adhérents (dorénavant, un EA ne peut adhérer qu'à un seul 3C).

Chaque 3C devra par ailleurs transmettre désormais un rapport d'activité à l'ARS, selon la trame validée en CA en novembre 2019. Conformément au courrier de l'ARS de juillet 2021, celui-ci sera un élément fondamental de l'évolution du budget du 3C

Les 3C seront accompagnés dans ces démarches grâce à la « Boîte à outils 3C » déjà en leur possession et lors du « Tour des 3C » prévu début 2022.

	3C actuellement	3C notification	
Vendée	1	1	<ul style="list-style-type: none"> • 3C Vendée
Mayenne	1	1	<ul style="list-style-type: none"> • 3C Laval – désormais porté par la Polyclinique du Maine
Sarthe	2	1	<ul style="list-style-type: none"> • 3C Sarthe – 3C commun entre CHM et CVH
Maine et Loire	5	3	<ul style="list-style-type: none"> • 3C ICO • 3C CHU Angers • 3C Clinique Anjou • CH Cholet n'est plus 3C mais établissement adhérent • Polyclinique du Parc Cholet n'est plus 3C mais établissement adhérent
Loire-Atlantique	3	3	<ul style="list-style-type: none"> • 3C St Nazaire • 3C CCS • 3C CHU Nantes
Total régional	12	9	

2. Renouvellement de l'adhésion des ES et 3C à ONCOPL pour l'AG 2022 (mai 2022)

En amont de la prochaine AG, prévue le **11 mai 2022 à Angers**, les 3C et les établissements autorisés seront invités à renouveler leur adhésion à ONCOPL.

En effet, l'évolution des 3C est l'occasion de remettre à plat les adhésions au réseau ONCOPL, reconduites tacitement depuis 2013.

Pour info il y aura une 2^{ème} AG en 2022 pour voter le renouvellement des instances (CA et Bureau), celle-ci est prévue le **23 novembre 2022 à Nantes**

3. Information sur le prochain CPOM ONCOPL

Le 2^{ème} CPOM ONCOPL touche à sa fin. Il est prévu de construire le prochain CPOM en lien avec la déclinaison régionale de la stratégie décennale et avec l'aide du Dr Daniel de l'ARS.

4. Labellisation d'ONCOPL par l'INCa

L'INCa a lancé, fin juin 2021, un appel à candidature de labellisation des réseaux de cancérologie.

L'AAC était ouvert uniquement aux RRC.

ONCOPL a déposé son dossier en septembre et a été auditionné ce matin. (le CA d'ONCOPL avait reçu une version du document en septembre 2021)

Le Dr Empereur et le Dr Bergerot ont présenté le réseau ONCOPL, ses projets en cours et à venir.

Le diaporama présenté sera joint à ce compte-rendu.

La labellisation ne sera pas refusée aux RRC, elle sera prononcée courant janvier 2022. L'enjeu se porte sur la mention « avec ou sans réserve ».

5. Les 20 ans d'ONCOPL

Le Dr Empereur présente le projet d'évènement qu'ONCOPL souhaite organiser pour ses 20 ans.

Le souhait est de faire participer tous les adhérents d'ONCOPL et que chacun trouve sa place dans ce congrès régional qui se tiendra sur 2 jours.

Le CA d'ONCOPL sera le Comité scientifique de l'évènement. Nous avons besoin de vous pour nous aider à constituer le programme, à trouver les intervenants et pour animer une table ronde le jour J.

Le fil rouge sera la coordination.

- **Le Dr Molinié** demande si ONCOPL fera appel à un prestataire extérieur pour organiser ces journées ?

Le Dr Empereur répond que tant que les journées organisées sont gratuites, ONCOPL a les ressources humaines pour organiser ces évènements et que faire appel à un prestataire ne serait pas rentable dans ce cas. En revanche, pour l'organisation du CNRC en 2025, ONCOPL fera appel à un prestataire pour gérer cet évènement payant et de plus grande envergure (environ 600 personnes attendues).

Le Dr Bergerot précise qu'ONCOPL a besoin des membres de son CA pour que toute la Région soit représentée lors des 20 ans d'ONCOPL.

- **M. Galiègue** demande comment se feront les tables rondes ? Chacun sera-t-il amené à apporter son témoignage ?

Le Dr Empereur précise qu'on peut envisager 4 ou 5 interventions par table ronde et qu'un choix sera à faire par le Conseil scientifique pour définir les interventions qui intéresseront le plus de public.

- **Le Dr Maisonneuve** demande sous quel format devront se faire les interventions ? Orale ? vidéo ?

Le Dr Empereur répond que rien n'est arrêté, à ce stade on peut tout imaginer et qu'on ne souhaite pas se brider.

Le Dr Bergerot ajoute que toutes les originalités sont les bienvenues !

Si vous avez des idées, n'hésitez pas à revenir vers nous.

6. Point divers

6.1. RGPD

Le Dr Empereur rappelle le contexte avant d'arriver à la nomination d'un DPO, au sein de l'équipe ONCOPL, qui s'est formé auprès de la CNIL.

Le Cabinet Williatte, qui s'est spécialisé sur le sujet, accompagne ONCOPL et d'autres RRC.

ONCOPL peut également compter sur l'aide des autres DPO des RRC et sur le GT de l'ACORESCA.

Le DCC est « LE sujet RGPD » avec toutes les données sensibles qu'il contient.

Les différentes responsabilités ont été bien définies, comme présenté dans le diaporama.

Début 2022, ONCOPL organisera un webinaire avec les DPO des établissements et adressera une convention de sous-traitance à chaque EA (adressée aux Directeurs membres de l'AG ONCOPL et en copie aux DPO).

- M. Galiègue demande ce qu'il en est des médecins libéraux ?

Le Dr Empereur évoque le fait que la plupart des médecins libéraux intégrant des données dans le DCC sont rattachés à un établissement privé, la responsabilité est donc portée par l'établissement. Dans le cas des quelques libéraux indépendants (notamment certains dermatologues), ils ne seront pas soumis à une convention mais retrouveront toutes les informations dans les Conditions Générales d'Utilisation du DCC.

6.2. Intervention de l'ARS – Dr Juliette Daniel

Le Dr Juliette Daniel reprend la suite du Dr Jean-Yves Gagnier et de Mme Stéphanie Burin au sein de l'ARS concernant la cancérologie.

1. Avec avis favorable de M. Coiplet, le Dr Daniel propose de prolonger le CPOM d'ONCOPL d'un an afin de disposer d'une année supplémentaire pour être en cohérence avec la labellisation de l'INCa, le PRS3 et la déclinaison régionale de la stratégie décennale.

Le Dr Bergerot approuve : c'est une bonne chose, cela permettra d'être cohérent et de proposer un document complet.

2. Concernant les 20 ans d'ONCOPL, l'ARS participera de façon certaine par sa présence. L'aspect financier est à négocier. Le Dr Daniel invite ONCOPL à revenir vers elle pour discuter des possibilités.

3. Le Dr Daniel profite du CA d'ONCOPL pour solliciter certains de ses membres à participer à l'élaboration de la feuille de route régionale déclinant la stratégie décennale de lutte contre les cancers, notamment au sein des cliniques privées, des CH et des représentants des usagers. Il s'agit de choisir quelles seront les actions de la stratégie décennale que l'on souhaite décliner au sein de la région des Pays de la Loire, selon ce qui est le plus adapté parmi les 80 propositions. **Le temps est court : la feuille de route doit parvenir au Ministère en mai 2022. Les membres du GT seront sollicités pour 2 à 3 réunions maximum d'ici la fin avril.**

- Dans la mesure où les 2 CHU (Nantes et Angers) et l'ICO ont déjà été sollicités, ONCOPL propose d'envoyer un mail aux membres du CA du Collège 2 des départements 53, 72 et 85 afin de solliciter 1 seul établissement pour chaque département et d'obtenir une représentation de toute la région.
- ONCOPL enverra également un mail aux représentants des usagers du CA pour intégrer ce GT.

Le Dr Daniel se charge de contacter les URPS pour que les professionnels du 1^{er} recours fassent également partie de ce projet.

- **Mme Joalland** demande comment la stratégie décennale et le PRS3 vont s'articuler ?
Le Dr Daniel répond que la feuille de route sera le volet du PRS3 dans ses grandes lignes pour la thématique « Cancer ».
- **Le Dr Molinié** regrette un planning un peu court et précise que la stratégie décennale reprend uniquement des nouvelles actions, qu'il faudra penser à intégrer les actions déjà en cours dans la feuille de route si elle est le volet du PRS3.
Le Dr Bergerot précise qu'il n'y a pas que des nouveautés à mettre en place.
- **Le Dr Empereur** demande si l'ARS souhaite qu'ONCOPL soit membre du GT ?
Le Dr Daniel souhaite qu'ONCOPL, au regard des missions du Réseau, puisse accompagner et appuyer l'ARS dans l'organisation du GT.

6.3. Projets en cours

Commission des Soins Oncologiques de Support

Depuis mars 2021, remobilisation de la Commission SOS en y intégrant la nouvelle représentante régionale AFSOS : le Dr Cornuault-Foubert.

- L'équipe ONCOPL a réalisé 2 affiches à destination des soignants des établissements de santé, qui ne connaissent pas forcément très bien ONCOPL. Les membres de la Commission sont les « testeurs » au sein de leurs établissements. La campagne sera ensuite étendue à tous les EA des Pays de la Loire.
- L'INCa a fait paraître son Référentiel organisationnel des SOS en octobre 2021, ONCOPL et la Commission SOS contribuent à sa diffusion en région.

Le Dr Bergerot tient à remercier l'équipe ONCOPL pour le gros travail mené. Lors du CNRC de Montpellier, les remontées des autres réseaux étaient très positives vis-à-vis du travail d'ONCOPL.

Le Dr Empereur précise ce qui est important pour nous c'est que les travaux de l'équipe soient utiles aux professionnels de santé de notre Région.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h35.

Documents joints

Diaporama présenté en séance

Diaporama présenté lors de l'audition INCa pour la labellisation du RRC ONCOPL